

## Réflexion sur quelques ressorts pour le développement possible de l'Afrique

### Reflection on some springs for development in Africa

**Dr Seydou SOUMANA**  
Enseignant-chercheur  
Faculté des Sciences de l'Education  
Université Djibo Hamani de Tahoua  
République du Niger  
seydousoumana971@yahoo.fr

**Date de soumission :** 12/06/2023

**Date d'acceptation :** 05/08/2023

**Pour citer cet article :**

SOUMANA S. (2023) «Réflexion sur quelques ressorts pour le développement possible de l'Afrique», Revue Internationale du Chercheur «Volume 4 : Numéro 3» pp : 1 – 18

### Résumé :

Aujourd'hui plus que jamais auparavant, les Etats sont tournés vers de grands rassemblements régionaux, continentaux et internationaux en vue de leur développement économique, sécuritaire, social etc. Ainsi, l'Afrique ne peut faire l'économie de cette stratégie devenue une exigence de survie. Notre analyse dans ce travail porte sur le problème du développement de l'Afrique où nous avons identifié trois ressorts sur lesquels le continent doit appuyer ses efforts. Il s'agit des ressorts sécuritaire, économique et humain. Aussi, compte tenu du contexte actuel, avons-nous souligné les difficultés pour les pays pris isolément qu'ils puissent véritablement se développer. Notre objectif est de montrer que le continent africain peut bien se développer mais à condition que les Etats consentent à une alliance de leurs forces autour de trois ressorts que sont : la sécurité, l'économie et le développement humain. Pour mener à bien notre étude, nous procédons à une exégèse des textes d'auteurs ayant entrepris des recherches dans ce domaine. Il s'agira donc pour nous, de faire une analyse critique de leurs travaux dans le but de nous permettre de mieux approfondir la problématique et de mieux affermir et élucider notre propre opinion sur la question du développement de l'Afrique.

**Mots clés :** « Afrique » ; « alliance » ; « développement économique » ; « développement humain » ; « développement sécuritaire ».

### Abstract:

Today more than ever before, States are turned towards large regional, continental and international gatherings for their economic, security, social development, etc. Thus, Africa cannot do without this strategy, which has become a requirement for survival. Our analysis in this work focuses on the problem of the development of Africa where we have identified three springs on which the continent must support its efforts. These are the security, economic and human springs. Also, given the current context, we have highlighted the difficulties for individual countries to truly develop. Our objective is to show that the African continent could well develop but on condition that the States agree to an alliance of their forces around three springs which are: security, economy and human development. To carry out our study, we proceed to an exegesis of the texts of authors who have undertaken research in this field. It will therefore be for us to make a critical analysis of their work in order to allow us to better deepen the problem and better strengthen and elucidate our own opinion on the question of the development of Africa.

**Keywords:** « Africa » ; « alliance » ; « development » ; « economy » ; « security » ; « human ».

## Introduction

Nous pouvons dire que, c'est l'impuissance où se trouve chaque individu, pris isolément, à se suffire à lui-même et tout seul, et le besoin qu'il éprouve d'une multitude de choses pour la commodité de sa vie, qui ont conduit les hommes à se constituer en société. Celle-ci, grâce à l'unité des forces qu'elle rend possible, permet à ses membres de créer les conditions leur permettant d'accéder à la félicité qui renvoie, selon les termes de Hobbes (1990 : 95) à « ces qualités des hommes qui intéressent leur cohabitation pacifique et leur réunion ». Ces qualités qui intéressent et qui permettent aux hommes une cohabitation pacifique sont, dans leur nature, dynamiques. A mesure que les différentes facultés se développent en l'homme, la nature de la félicité subie des mutations, elle prend des formes nouvelles, c'est-à-dire que de nouveaux besoins surgissent et exigent pour leur satisfaction des moyens nouveaux. La félicité ou ce que l'homme appelle bonheur est donc par définition inconstante ; toute satisfaction d'un désir réveille un autre qui, à son tour, appelle à être satisfait. Par conséquent, le désir (ou le bonheur) apparaît comme un horizon à jamais lointain.

C'est pourquoi, le développement ne peut pas être considéré comme un terme final qu'il s'agit d'atteindre un jour. Comme le désir avec lequel il entretient un rapport dialectique et nécessaire, il est un processus à jamais interminable. En effet, tout comme, à mesure que les moyens se développent, les désirs se multiplient et deviennent plus exigeants, à mesure que les désirs grandissent le développement des moyens nécessaires pouvant assurer leur satisfaction devient plus impératif. Par conséquent, le développement se conçoit comme un état dynamique où un stade actuellement atteint est toujours appelé à progresser vers un stade supérieur, celui-ci étant également appelé à être dépassé. Définissant le développement comme un « interminable processus », Poame (2003 : 135) affirme que « tout développement présuppose un mouvement qui se traduit par le passage d'un état premier à un état second, appelé à devenir premier en faisant place au second et ainsi de suite ». C'est dire là que, considéré comme un processus, le développement d'un pays désigne une accumulation de moyens qui ont pour finalité de permettre dynamiquement la satisfaction des besoins fondamentaux toujours croissants de sa population. Zine-Dine & El Meziane (2022 : 39) diront à ce propos que « le développement souhaité est lié à des moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins humains ». A l'opposé, un pays non développé serait celui où la production des moyens croît plus lentement que les besoins de la population ou celui où ces moyens sont moins bien affectés à la satisfaction de ces besoins.

Le développement est ainsi ce processus par lequel un peuple accède, grâce à la production des moyens toujours dynamiques, à des conditions qui lui procurent un niveau de vie considéré dynamiquement meilleur. Et on peut dire que le niveau de vie de la population est apprécié grosso modo au point de vue de la sécurité, de l'économie et du développement humain. Un pays est dit développé, dans ce cas, lorsque les citoyens ont le sentiment que le stade auquel ont atteint ces trois ressorts de développement leur permet, pour reprendre Dubois & Mathieu (2009 : 245), « de mener une vie souhaitée et acceptable, car correspondant à leurs aspirations ». C'est ainsi, plus qu'une simple accumulation de moyens, Sen (2009 : 15) appréhende le développement « comme un processus d'expansion des libertés dont jouissent les individus ». Ainsi, la problématique que nous traitons dans ce travail est : quelles sont les voies et moyens que le continent africain peut emprunter pour pouvoir réaliser les conditions d'expansion des libertés dont jouissent ses citoyens ? L'objectif que nous cherchons à atteindre est de montrer que le continent africain peut bien se développer mais à condition que les Etats consentent à unir leurs forces autour de trois ressorts que sont : la sécurité, l'économie et le développement humain.

Pour mener à bien notre étude, la méthodologie consiste à une analyse documentaire des auteurs qui ont abordé cette question. Il s'agira surtout pour nous, de faire une analyse critique de leurs travaux dans le but de nous permettre de mieux approfondir la problématique et de mieux affirmer et élucider notre propre opinion sur la question du développement de l'Afrique. Pour atteindre notre objectif, nous analysons d'abord la question du développement sécuritaire, ensuite, celle du développement économique et enfin, celle du développement humain.

### **1. La sécurité, facteur de développement de l'Afrique**

La sécurité pourrait s'entendre comme l'ensemble des conditions qui permettent aux citoyens ou aux Etats de vivre en leur sein et entre eux en paix. Il y a sécurité, parmi des personnes qui vivent ensemble, lorsqu'aucune d'entre elles ne peut obliger l'autre autrement que ne le prévoit la loi. Il y a aussi sécurité entre les Etats lorsque chacun d'eux est garanti contre les attaques de l'autre. Elle est ainsi un état de coexistence où les citoyens sont protégés par des lois qui leur garantissent une liberté égale pour tous. Cette terminologie entre les membres d'une communauté est dite d'ordinaire sécurité intérieure et celle entre les Etats, sécurité extérieure. Nous appelons ainsi développement sécuritaire la réalisation, par un Etat, des moyens et conditions qui garantissent la paix intérieure et la sécurité extérieure. Aussi, même s'il est présomptueux de considérer que la sécurité est une condition suffisante, elle demeure cependant

un vecteur nécessaire, pour le développement du continent Africain. Bourguignon (2006 : 6) affirme que « plus de sécurité dans le monde implique un processus de développement plus harmonieux ».

Notons que la possibilité de la paix intérieure suppose que l'Etat ait les moyens de mettre hors d'état de nuire les individus ou groupes d'individus qui mettent les membres ou la communauté en état d'insécurité. L'état d'insécurité est marqué par des comportements avérés de malveillance de la part d'un certain nombre de citoyens. Nous y voyons la plupart du temps, l'émergence de groupes locaux voire des groupes de nationalités différentes se former et prendre des armes contre des citoyens voire contre l'Etat. Le Nord Mali avec les groupes armés qui y sèment la terreur, Boko Haram autour du Lac Tchad, les groupes djihadistes qui ensanglantent les populations la zone dites des « trois frontières » : Burkina Faso-Mali-Niger, etc. en constituent de preuves manifestes.

Ainsi, tout espoir de développement, suppose qu'à l'intérieur de ses frontières, le pouvoir d'Etat soit en mesure d'instaurer la concorde au sein de la population et neutraliser d'éventuelles factions en faisant du respect des lois son sacerdoce. A ce propos, Vernières (2008 : 7) écrira que « la sécurité physique, des personnes et des biens est l'une des tâches premières de l'Etat ». Pour réussir la mission de sécurité intérieure de l'Etat, Hobbes (1990 : 370) ne voit d'autres options que d'édicter de bonnes lois. Et à ce sujet, dit-il, « une bonne loi se caractérise par le fait qu'elle est, en même temps nécessaire au bien du peuple et claire » (1990 : 370). Seule une bonne loi est capable d'assurer la justice dans un Etat, c'est-à-dire qu'elle seule permet de garantir la liberté et l'égalité entre les membres de la communauté. La bonne loi, par conséquent, est celle qui, par sa forme, peut assurer l'accord entre les citoyens et qui, en même temps, possède les moyens de se faire obéir.

Une loi n'en est véritablement une que si elle protège de manière égale les citoyens et si elle est soutenue par une force telle que les individus ne puissent pas lui résister. Ainsi, dit Spinoza (1978 : 949), « le meilleur Etat, par conséquent, est celui où les hommes vivent dans la concorde, et où la législation nationale est protégée contre toute atteinte ». La loi doit pouvoir produire sur les citoyens un double effet : la crainte et l'espoir. Grâce à la présence de la force publique qui en garantit le respect, l'homme craint les sanctions consécutives au manquement à la loi. Mais, en même temps, il nourrit l'espoir d'être protégé contre les machinations d'autres concitoyens. Autrement dit, l'état de paix intérieure dispose les citoyens d'un Etat à pouvoir mieux s'adonner aux activités nécessaires à son développement.

Notons cependant que, si la paix intérieure est nécessaire pour le développement d'un pays, elle ne serait véritablement envisageable que si l'Etat possédait aussi les moyens de conjurer des menaces qui peuvent venir de l'extérieure. Pour cela, l'Etat doit pouvoir lever et entretenir une armée capable de dissuader l'ennemi du dehors ou, le cas contraire, conduire une guerre si son intégrité était menacée de l'extérieur. C'est pour cette raison que Machiavel (1950 : 135) faisait observer qu'« il ne peut y avoir de bonnes lois là où il n'y a point de bonnes armes (...) là où il y a de bonnes armes, il y a nécessairement de bonnes lois ». La situation ukrainienne est là pour nous rappeler que la civilisation du monde actuel ne contredit pas la nécessité de se doter de bonnes armes. Si la Russie a pris l'initiative d'attaquer l'Ukraine, c'est certainement parce qu'elle pense que celle-ci a de mauvaises armes. Et si les Américains et leurs alliés occidentaux hésitent encore à s'impliquer directement dans le conflit (quoiqu'ils fournissent à l'Ukraine en armes), c'est certainement parce qu'ils pensent que la Russie possède de bonnes armes. Un pays donc qui aspire à son développement, doit s'efforcer de posséder de bonnes armes.

Observons cependant que face au déchainement de la violence à travers tout le monde et vis les moyens dont disposent les terroristes et surtout la forme asymétrique de leurs procédés, les armées africaines, prises isolément, nous paraissent obsolètes donc incapables d'y faire face efficacement. Et c'est là, un beau prétexte de certaines personnalités pour ouvrir ou préconiser l'ouverture des portes de leurs villes aux troupes étrangères. Mais, ce prétexte n'est pas moins absurde. Aucune armée au monde ne peut prétendre aujourd'hui posséder les moyens de faire face seule aux formes des guerres nouvelles. L'Europe nous en donne la preuve à travers le renforcement de la coopération militaire et des services des renseignements généraux sur le continent et ailleurs. L'Afrique ne pourrait faire autrement que d'unir ses forces, c'est-à-dire que la véritable sécurité des pays africains réside dans leur union et dans le respect des accords qu'ils signeraient entre eux et surtout dans le renforcement mutuel des capacités des forces publiques ou étatiques.

Nous savons depuis Spinoza (1978 : 941) que, pour augmenter leur puissance, les Etats ont besoin de s'allier entre eux. « On ne saurait, écrit-il, mettre en doute en effet que deux nations, disposées à se prêter une aide mutuelle, jouissent ensemble d'une puissance et, par conséquent, d'un droit plus considérable que chacune prise séparément ». Les première et deuxième guerres mondiales ont mis aux prises des Etats alliés. Par ailleurs, les Européens se sont portés mutuellement secours en vue d'endiguer le terrorisme qui menaçait leur stabilité et tout récemment, pour faire face à la pandémie du corona virus de la covid 19.

Avec le caractère transnational des guerres nouvelles, l’Afrique doit pouvoir se doter d’armées mieux équipées et mieux adaptées au contexte du moment. Il faut que celles-ci puissent suivre la mobilité et la subtilité de l’ennemi des temps modernes. Cet ennemi peut facilement se fondre dans la population ou passer d’une frontière à une autre. Pour pouvoir faire face à une telle transmutation de l’adversaire, les Etats doivent coopérer sinon unir leur force en matière militaire et, surtout, de renseignements. Dans ce dernier domaine, fait observer Hobbes (1982 : 232), « les espions ne sont pas moins nécessaires au bien public, que les rayons de la lumière à la conservation de l’homme ». L’espionnage, s’il était judicieusement exploité, offrirait un atout considérable. Permettant un rapprochement de différentes forces chargées de ramener ou de maintenir la paix et les populations, il permet aussi d’appréhender les attentes de celles-ci. Aussi, en essayant de prendre en compte ces attentes en y répondant au mieux, les forces étatiques amèneraient ces populations à mieux comprendre que c’est pour elles-mêmes que la paix est recherchée. Un tel état des choses, aura l’effet de créer une plus grande confiance entre les deux parties. Et le résultat sera que les populations comprenant mieux leur intérêt dans la lutte, coopèrent en dénonçant les malfaiteurs qui voudront se confondre avec elles.

Aujourd’hui, au le Sahel, c’est cette stratégie que semblent adopter les terroristes. Faisant, devant les civils, le procès de la brutalité militaire et prétendant les protéger contre cet état de fait et autres formes d’abus de la part des agents de l’Etat, ils se font parfois plus facilement acceptés que les forces publiques. A ce propos d’ailleurs, certains groupes armés n’hésitent à distribuer des vivres aux populations. Par conséquent, si les Etats africains veulent conserver leur souveraineté, ils doivent apprendre à associer les populations, à mutualiser leur force à la leur. Cet apport important permettra que lorsqu’un ennemi fuit pour se fondre dans la masse qu’il ne puisse pas empêcher d’être dénoncé. Pour tout dire, l’heure n’est plus à la fierté des forces étatiques où en autarcie, elles pensent pouvoir compter sur leur seul professionnalisme. L’heure n’est pas non plus à la seule brutalité militaire, à la seule puissance de feu. Aujourd’hui, plus que jamais auparavant, c’est en termes d’intelligence et d’alliances des forces étatiques et des populations qu’il faut penser la sécurité en Afrique. Mieux, il s’agit de restaurer la confiance des citoyens en l’Etat.

Entre les Etats, il faut aussi une mutualisation des moyens. Ce fait leur permettra de mieux maîtriser et restreindre consécutivement les mouvements de l’ennemi dans sa mobilité. Aucun membre n’acceptant volontiers d’héberger chez lui les ennemis du voisin et aucun citoyen n’étant disposé à protéger un malfaiteur, celui-ci se verrait coincé dans sa marge de manœuvre.

Ce qui contribuerait nécessairement à amenuiser l'insécurité intra et interétatique. Une alliance offrirait également l'avantage que les Etats accroissent leur capacité à mieux former et équiper les forces publiques. Une armée mieux formée, mieux équipée et mieux informée est forcément mieux apte à conduire des opérations de guerre et à protéger l'indépendance du continent. Un autre avantage, enfin, des alliances et de l'implication des populations, c'est d'accroître le droit des membres dans les négociations de ce qu'on appelle la coopération militaire internationale et d'éviter d'imposer aux peuples des accords dont ils ignorent les formes et les conditionnalités. Si la coopération militaire internationale est devenue à l'époque contemporaine une « arme » efficace non seulement contre les conflits interétatiques mais aussi contre la propagation des factions rebelles et terroristes dans les pays, les alliances des Etats africains permettront, dans le cas d'intervention éventuelle des puissances étrangères dans des guerres locales, que ce ne soit pas ces dernières qui décident seules des conditions et des formes de cette intervention. La force que produisent l'union des Etats et le soutien de leurs populations permettront aux pays africains de ne pas subir le *diktat* des puissances étrangères en matière de coopération militaire voire de toute autre négociation.

En résumé du rapport entre la sécurité et le développement du continent africain, nous dirons avec Vernières (2008 : 7) que, si l'Afrique veut garantir son développement, elle doit savoir que « la paix civile et la sécurité sont des conditions nécessaires, si elles ne sont pas suffisantes, de tout processus de développement durable ». Et pour pouvoir assurer les conditions sécuritaires nécessaires à leur développement, les Etats africains n'ont d'autres choix que de parler d'une seule et même voix en la matière à travers des alliances scellées et respectées par tous et une plus grande solidarité des populations. De telles alliances soutenues par des populations conscientes de leur propre rôle dans la réalisation de la sécurité permettront certainement au continent d'accroître ses moyens et de créer des conditions sécuritaires favorables au développement économique.

## **2. L'économie, un ressort du développement de l'Afrique**

On appelle bien-être matériel, la satisfaction des besoins de l'homme considéré en tant qu'animal. Au nombre de ces besoins figurent la nourriture, le logement, le vêtement, les soins de santé, etc. En un mot, le bien-être matériel se trouve dans l'enrichissement de la population. L'on peut donc dire qu'un pays est sous-développé dès lors qu'il n'arrive pas à réunir les conditions qui permettent d'assurer le bien-être matériel de sa population. Le développement, dans ce cas, désignerait l'accumulation par un pays et la mise à la disposition de sa population

de moyens matériels nécessaires à son épanouissement. C'est dans ce sens que les pays industrialisés sont dits développés et ceux qui ne sont pas encore industrialisés, sont dits des pays en voie de développement ou encore pays sous-développés. L. M. Paome (2003 : 152) dira que « les équations pays industrialisé égale pays développé, pays en voie d'industrialisation égale pays en voie de développement ».

Ici, le développement est assimilé surtout à la croissance, c'est-à-dire au développement des richesses d'un pays relativement à un indicateur de mesure. Le développement du pays sera ainsi estimé par rapport à la quantité des richesses qu'il produit et l'accès de la population à ces richesses. Ainsi considéré, si un pays veut compter parmi ceux qui sont dits développés, il doit, avant tout, pouvoir créer par lui-même suffisamment de richesses. Et là, une chose est certaine avec Hobbes (1990 : 261). L'abondance a « pour seule condition (après la grâce de Dieu) le travail et l'industrie des hommes ». La part du travail dans le développement économique d'un pays est essentielle. D'abord, il permet de créer des conditions psychologiques nécessaires à la paix intérieure. Un homme occupé par le travail est moins porté à des actions dommageables pour la paix qu'un homme oisif. Confirmant l'adage : « Mains oisives cœur fou », Spinoza (1978 : 980) écrit que « des hommes qui ont trop de loisir songent toujours à faire du mal ».

En effet, le travail sécurise l'homme contre ses propres instincts de destruction et conséquemment, garantit une certaine sécurité à la société entière. En occupant physiquement et mentalement l'homme, le travail absorbe l'excès de son énergie libidinale et le préserve ainsi du risque de débordement pathologique. On dira d'un point de vue psychanalytique, qu'au moyen du travail, les passions destructrices en l'homme sont sublimées en œuvres socialement positives ; la part de folie en lui est détournée de ses fins démoniaques pour être socialisée. C'est pourquoi, dit Nietzsche (2001 : 425-426), « une société où l'on travaille dur en permanence aura davantage de sécurité ». Ainsi, en transformant les horreurs libidinales en merveilles sociales, le travail résorbe les drames psychopathologiques et offre à la société la sécurité nécessaire à son développement.

Plus d'ailleurs que la seule sublimation des instincts, c'est le travail qui permet à la société la prospérité matérielle, une prospérité qui permet l'équilibre individuel et collectif. Un homme dans une situation de pauvreté est exposé à toutes sortes de tentations y compris celles qui mettraient en danger l'existence même de la société. Hobbes (1982 : 234) dira que « la fâcherie qu'on a de se voir pauvre dispose merveilleusement l'esprit à la sédition ». La pauvreté prive l'homme des commodités nécessaires à une vie agréable en même temps qu'elle le met dans un mal-être social. Le déplaisir que cause un tel état, pousse généralement la victime à la révolte

contre l'ordre social. Dans le cas où il se trouve que beaucoup de citoyens sont pauvres dans un Etat, celui-ci courrait le risque d'une instabilité permanente ; ce qui rendrait vaine toute possibilité de développement et de sécurité. Afin de prévenir un tel état des choses, Machiavel (1950 : 187) affirme que l'Etat « doit encourager ses concitoyens à pouvoir paisiblement exercer leurs métiers, et dans le commerce, et dans l'agriculture, dans tout autre métier des hommes. »

Ce qui revient à dire que si l'Afrique veut se développer, elle doit commencer par renforcer sa sécurité intérieure au moyen du travail. Il faut qu'elle puisse canaliser l'énergie de sa jeunesse qui constitue aujourd'hui le plus grand danger pour sa stabilité. Et le moyen le plus sûr, c'est qu'elle mette tous les bras valides au travail. Pour cela, il faut concevoir et appliquer de bonnes politiques de travail, des politiques qui encouragent les citoyens à embrasser tous les corps de métiers possibles. Hobbes (1990 : 369) nous affirme que « pour prévenir l'excuse de l'impossibilité de trouver des emplois, il faut qu'il existe des lois qui encouragent toutes les branches d'activité telles que la navigation, l'agriculture, la pêche, et tous les travaux manuels qui requièrent de la main d'œuvre ».

Un pays qui veut se développer dans la sérénité, doit savoir valoriser et encourager tous les métiers possibles en promulguant des lois qui les mettent sur un pied d'égalité. D'ailleurs, quoi de plus raisonnable et bien pensé, d'autant plus que le défaut de chacun de ces métiers produit les mêmes effets sur la société. Il n'existe pas de métier qui ne soit indispensable au bien-être de la société. Aussi, n'est-ce pas une insuffisance des lois qui valorisent et encouragent toutes les branches d'activité qui explique, en partie, la migration des jeunes africains dans l'hémisphère Nord où majoritairement ils exercent les mêmes métiers qu'ils éprouvent la honte de faire localement. La valorisation de tous les types de métier permettra à tout le monde de travailler et un pays où tout le monde travaille aura des citoyens riches, prospères et qui accèdent, selon le mot de Sen (1999 : 29), à « un éventail de libertés dont nous désirons jouir ». Autrement dit, un pays ou un continent qui retient sur-place sa population par le travail finira consécutivement par créer les conditions qui permettent à chaque membre de mieux revendiquer et jouir de sa place dans la société (c'est-à-dire d'atteindre ce qu'on peut appeler le développement économique véritable). D'après le même auteur, nous sommes économiquement développés lorsque que « nous devenons des individus sociaux dans toute l'acceptation de ce termes, nous exerçons notre volonté, nous entrons en interaction avec le monde dans lequel nous vivons et nous l'influons » (1999 : 9).

Autrement dit, comme le soulignent Zine-Dine & El Meziane (2022 : 39) en permettant de créer « un meilleur état que l'état actuel des individus ou des sociétés », le développement élève à

« ce qu'on appelle l'empowerment ou encore l'empouvoirement », c'est-à-dire l'autonomisation des gens qui deviennent « de plus en plus habilités à réaliser des choses par eux-mêmes, disposant de tous les instruments, des connaissances et du pouvoir nécessaires à cette fin et capables de s'en rendre compte et d'agir en conséquence ». Un peuple économiquement développé est un peuple qui a plus de capacités à s'offrir des commodités de la vie qui correspondent à ses aspirations. Ajoutons aussi qu'un pays dont les citoyens sont riches et prospères est lui-même, subséquemment, riche, prospère et il y règne plus de sécurité. C'est pourquoi, dit Hobbes (1982 : 230), « la puissance des sujets est celle de l'Etat et par conséquent de celui qui gouverne ».

Remarquons cependant, qu'à l'étape actuelle du développement du monde, les économies africaines, prises individuellement, sont vulnérables face à la concurrence internationale. La chance pour un pays africain de conduire seul à son développement est infime. Pour cette raison, si les Etats africains veulent mieux réussir le pari de leur développement économique, ils doivent mutualiser leurs efforts en envisageant des projets économiques communs. Cela permettra de réunir plus de ressources pour créer des entreprises mieux équipées et mieux capables de résister à l'offensive des multinationales. Cela permettra également de mieux faire face aux conditionnalités des bailleurs de fonds. Ces conditions seraient moins rudes quand ce sont plusieurs Etats unis qui négocient ensemble que si c'était un seul Etat sans défense qui le faisait. Face à la crise énergétique entraînée par la guerre russo-ukrainienne, l'Union Européenne a décidé de faire bloc commun pour imposer un plafond au prix du pétrole russe.

Ces projets économiques communs doivent commencer, pour l'heure, prioritairement par le secteur agricole afin de garantir la production des denrées alimentaires de base (le riz, le mil, le maïs, la pomme de terre, etc.) et le secteur énergétique notamment les énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydraulique, etc.). Selon les conditions climatiques et autres aléas naturels et dans le souci de respect de l'égalité entre les Etats membres, on peut créer des pôles régionaux de production des biens primaires ou énergétiques. Ainsi, aura-t-on des zones spécialisées dans l'agriculture, des zones d'élevage, des zones de pêche, de sylviculture, de production d'énergie solaire, hydraulique, éolienne, etc. ou toute autres combinaisons possible. Cette politique communautaire aura ainsi l'avantage de permettre l'accès des producteurs à des financements importants (du fait de la contribution de tous les Etats), à l'expertise spécialisée, à l'énergie bon marché. Grâce à ces moyens réunis, on pourra réaliser ce qu'Okopu (2011) appelle la « liberté de prospérer ». Il s'agit d'un modèle économique qui consiste à financer les producteurs des biens primaires en vue de les rendre prospères. Cette stratégie, selon l'auteur, consiste « à

permettre aux paysans et producteurs de biens primaires (*primary producers*) de devenir prospères grâce à leurs propres efforts, d'accumuler des richesses ». Ainsi, la politique de « la liberté de prospérer » permet un développement à la base, c'est-à-dire le développement des biens primaires ; ce qui aura, au moins, l'avantage de sortir l'Afrique de la dépendance d'autres continents, ne serait-ce que pour sa survie matérielle.

Après la promotion et la consolidation de la disponibilité des denrées de base, selon Okopu (2011) on pourrait se servir « des masses prospères comme point d'entrée de l'Afrique dans l'industrialisme ». Ainsi, l'auteur montre effectivement que c'est la stratégie que la Chine a adoptée depuis 1979. Après la promotion du développement par le bas des producteurs des biens primaires, le pays a fait la même chose dans l'industrie. Convenons cependant que, ce n'est pas parce que la stratégie a marché en Chine qu'elle marchera forcément en Afrique, car ce n'est pas tant la stratégie elle-même que le peuple qui la porte qui fait sa réussite. Si nous voulons qu'une telle stratégie réussisse en Afrique, il faut un réel engagement des Africains. Autrement dit, il faut réussir une véritable reconversion des mentalités qui tourne les Africains vers la mystique du travail et le souci d'une indépendance réelle. Mais, tant que les Africains ne se prennent pas eux-mêmes en charge et tant qu'ils ne constituent pas eux-mêmes la source des solutions des problèmes qui se posent à eux-mêmes, il n'y aura pas de délivrance pour le continent. L'Afrique, il faut bien le dire, avec insistance, porte son destin entre ses mains, c'est-à-dire que son développement ne peut être véritablement porté que par ses filles et de ses fils ; il n'y a que ses hommes et ses femmes qui en puissent être les acteurs véritables. Ou encore, pour reprendre Okopu (2011), il n'est pas possible « d'avoir un développement par procuration. Les Africains doivent se développer par eux-mêmes ou ils ne se développeront pas du tout ». L'Afrique doit se développer par elle-même et pour cela, elle devra nécessairement se doter d'un capital humain de qualité capable de relever le défi.

### **3. Le capital humain, un gage du développement de l'Afrique**

Nous entendons par développement humain, l'accès de l'homme à la liberté. Il s'agit de la libération de l'homme de la spontanéité afin qu'il puisse agir sous le gouvernement de son entendement. Une telle libération, l'homme ne la doit qu'à l'instruction et à la culture, c'est-à-dire l'éducation. Celle-ci est le lieu où progressivement l'action guidée par l'instinct et le tâtonnement cède à celle conduite par la raison et la réflexion. L'éducation permet ainsi à l'homme de devenir un individu libre des simples instincts et, par conséquent, responsable et raisonnable, c'est-à-dire que par l'acte éducatif, l'homme acquiert les qualités authentiquement

humaines. Locke (2002 : 10) dira que, « c'est l'éducation qui fait la différence entre les hommes ». L'homme devient bon ou mauvais, utile ou nuisible par l'effet de l'éducation qu'il a reçue.

L'éducation permet que l'homme puisse conduire sa vie selon des plans réfléchis, qu'il puisse acquérir plus d'habileté lui permettant d'atteindre plus efficacement les fins qu'il se représenterait dans la vie. L'éducation fait également de l'homme un bon citoyen, conscient de l'intérêt public et conscient que la conservation de l'Etat constitue le plus grand bien de l'humanité et y travailler constitue le plus grand mérite de l'homme. Kant (1886 : 44) trouvait que « c'est dans le problème de l'éducation que gît le grand secret de la perfection de la nature humaine ». Dans ce cas, pour espérer développer l'Afrique, il faut accepter de faire des investissements importants dans l'éducation et développer ainsi le perfectible en les citoyens. Poame (2003 : 157) affirmera qu'« aussi longtemps que les réformes économiques ne s'accompagneront pas d'une réforme mentale, l'Afrique s'éternisera dans la misère ».

Le vrai développement, c'est d'abord celui de l'acteur du développement, c'est-à-dire l'homme. Celui-ci est porteur de tous les projets de développement et pour pouvoir les conduire à bon escient, il lui faut en posséder les capacités intellectuelles et morales nécessaires. Autrement dit, pour qu'un peuple puisse devenir le moteur de son développement, il faut qu'il en soit rendu apte ; ce que l'éducation seule permet. Voilà pourquoi, Diawara & Traore (2023 : 307) ont écrit que « le système éducatif est au "cœur" de tout processus de développement économique et social. » Et c'est pour cette même raison que De Koninck (2010 : 222) affirme qu' « il est dans le meilleur intérêt des sociétés de stimuler désormais les études à tous les niveaux ».

Ainsi, Dans ses projets de développement, l'Afrique doit donc prioritairement promouvoir une éducation de qualité et une formation de haut niveau. Une éducation de qualité offre à chacun la possibilité de vivre pleinement sa vie tout en restant membre solidaire de la communauté. Une éducation de qualité, écrivent Blais & al. (2013 : 175), doit « permettre à chacun de développer ses potentialités et d'accéder à l'estime de soi. L'essentiel devient que chaque individu puisse accéder au libre choix de ce qu'il estime être une "vie bonne" en acceptant toutefois les règles de la coopération sociale ». L'éducation de qualité permet à la fois l'« émancipation par la connaissance » et l'« inscription équitable de chacun dans un espace collectif » (Blais & al. 2013 : 160). Une éducation de qualité fait un vrai savant et un bon citoyen.

Quant à la formation de haut niveau, elle consiste à investir, en particulier, dans l'enseignement supérieur et dans la recherche fondamentale dans le but de porter à l'excellence ceux qui, parmi les citoyens, possèdent les plus grandes capacités intellectuelles et morales. Même s'il est incontestable que les retombées des études supérieures et de la recherche fondamentale ne sont pas immédiatement spectaculaires c'est-à-dire qu'elles sont moins visibles et le progrès qu'elles induisent est à long terme, il est cependant certain qu'elles restent plus déterminantes et plus à même de garantir un meilleur avenir pour un Etat. De Koninck (2010 : 22) dira des études supérieures et de la recherche fondamentale que bien que leurs retombées soient « souvent moins immédiatement apparentes » restent « cependant toujours les plus déterminantes et porteuses d'avenir ».

Il va sans dire qu'un pays qui investit plus dans le domaine du savoir de haut niveau a forcément plus de chance de réussir son développement que ceux qui ne le font pas. C'est pourquoi, nous dirons que tant que le continent africain continuera à importer ses ingénieurs ou à en produire des médiocres, l'Afrique continuera toujours à tourner en rond. Poame (2003 : 158) soulignera que « ce que l'Afrique est et sera dépend pour une bonne part de la place accordée à la pensée pensante dans l'élaboration des politiques de développement qui sont les siennes. » Pour son développement, l'Afrique aura besoin que ce soit ses propres fils qui soient capables de penser par eux-mêmes les solutions à ses problèmes. En d'autres termes, le développement du continent passe par le développement du capital humain qui consiste à la formation de la capacité de tous et de chacun. Voilà pourquoi, soulignent Diawara & Traoré (2023 : 228) « le capital humain représente, essentiellement le « savoir-faire » acquit par les individus à travers le système éducatif. »

C'est dire ici, que les planifications économiques ne produiraient pas de solutions plausibles si les politiques qui les impulsent et les intellectuels qui les conçoivent étaient les seules à avoir leurs capacités développées. Il faudrait que ce soit la population entière qui en bénéficie. Une véritable volonté de développement suppose, à la fois, une politique de développement bien élaborée (par une catégorie de la population qui en a été rendue capable) et une population rendue capable de la comprendre et de l'exécuter. Le développement humain ne serait, dans ce cas, effectif que dans la mesure où, les institutions politiques, les cadres de conception et les agents de développement, d'une part, et la population chargée de l'exécution des plans de développement, d'autre part, pourront parler d'un même langage. Pour que les projets de développement réussissent, on aura, certes besoin des orientations politiques, des cadres capables d'en concevoir de qualité, des agents développement pour leur matérialisation sur le

terrain, mais on aura aussi nécessairement besoin de la mobilisation et de la participation active des populations dotées des capacités individuelles et collectives avérées. Ainsi que l'écrit Vernières (2008 : 158), « il faut, en effet, que les acteurs locaux se réapproprient et maîtrisent les conditions techniques, économiques et sociales de la production des biens et services générées par ces projets ».

Si les ingénieurs ont la charge de concevoir les politiques et les plans de développement, la population doit cependant être capable de comprendre ces politiques et plans et de leur accorder son adhésion. Le développement de l'Afrique ne saurait être l'effet de logiques de programmes préfabriqués et imposés par l'intelligentsia à la population. C'est dire alors que les programmes véritablement capables d'impulser le développement du continent sont ceux qui parviennent à unifier dans une logique commune de compréhension et d'engagement tous les acteurs concernés. Le développement humain rend une population apte à comprendre les politiques et projets de développement pour la réalisation desquels elle constitue un acteur déterminant. Il lui permet également de comprendre et de mesurer le degré de sa responsabilité dans la réalisation de ces projets. En conséquence, la population aura plus de possibilités d'initiatives et sera mieux engagée, ce qui donnera plus de chance d'enrichissement et de réussite des projets de développement.

Notons cependant que, compte tenu des coûts énormes que demande le développement humain, les Etats africains doivent pouvoir coopérer entre eux. En effet, quand les charges y afférentes sont réparties entre plusieurs États, celle-ci cessent d'être un problème insoluble comme ce semble le cas aujourd'hui. Ainsi, il peut s'agir, par exemple, de la création d'écoles régionales de haute qualité, de l'institution de pôles régionaux de recherche, des structures régionales chargées de penser les politiques régionales de développement, etc. Les avantages d'une telle coopération, c'est la possibilité qu'elle offre au continent de se doter de matériel de pointe, d'avoir des échanges et des interactions entre chercheurs de haut niveau de différents horizons du continent et plus de moyens pour envoyer des étudiants et chercheurs dans des universités et écoles internationales de qualité sinon pour louer les services des chercheurs et experts internationaux. Bref, il n'y a véritablement d'espoir de développement de l'Afrique que dans l'intégration des pays ; ce qui donnerait au continent plus de pouvoir pour attirer les bailleurs de fonds et les convaincre de sa volonté de marcher avec détermination sur le droit chemin du développement. Pour cette raison, nous reprenons à notre compte la formule, par laquelle Kabou (1999 : 8) résumait les pensées N'Krumah et Samir Amin : « la survie de l'Afrique dépendra de son aptitude à s'organiser et à regrouper ses forces ».

## Conclusion

Au terme de notre analyse, nous retenons que le développement est un processus qui évolue en même temps qu'évoluent les besoins de la population. Dans ce cas, un Etat est dit développé lorsqu'il parvient à développer suffisamment de moyens pour continuer à satisfaire le mieux possible les besoins renaissants de sa population. Ainsi, avons-nous dégagé trois ressorts essentiels sur lesquels l'Afrique doit plus marquer ses efforts pour pouvoir réussir son développement. Il s'agit, d'abord, pour elle de s'assurer d'un espace sécuritaire fiable, ensuite, de créer les conditions de prospérité économique et enfin, de se doter d'un capital humain éduqué et responsable. Une société se maintient si elle a une armée et une police bien formées pour la défendre et une population rendue capable de comprendre et d'apporter son appui responsable aux politiques économique et sécuritaire. Pour pouvoir assurer, en Afrique, avec la plus grande efficacité possible de ces exigences vitales de toute société, nous avons proposé que le continent unisse ses forces à travers des alliances, la mise en place des projets économiques et programmes énergétiques en commun, la création d'écoles régionales de haute qualité, la mise en place de pôles régionaux de recherche, de structures régionales chargées de réfléchir sur les politiques de développement, etc. Pour résumer notre point de vue, nous affirmons que l'épine dorsale du développement possible de l'Afrique réside dans une réelle volonté de regroupement de ses forces et une réelle implication des populations rendues capables grâce à une éducation de qualité.

Ainsi, nous retenons qu'en en filigrane de cette réflexion, il s'agit, d'une part, de montrer que les organisations régionales et sous régionales que sont : l'Union Africaine (UA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Union du Maghreb Arabe (UMA), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté des États Sahélo Sahariens (CEN-SAD), etc. doivent aller vers une plus grande intégration qui permette une véritable union culturelle, économique et sociale des Africains. D'autre part, il s'agit d'appeler à l'intelligentsia et aux politiques afin de réfléchir en synergie aux moyens et stratégies qui puissent imprimer au peuple africain une véritable volonté d'union. Les universités peuvent prendre l'initiative par l'introduction d'une telle philosophie dans tous leurs programmes de formation et l'organisation régulière des journées scientifiques telles que les séminaires, colloques, ateliers sur le sujet en vue d'éclairer les responsables politiques et les organisations de la société civile sur la nécessité de l'Union.

## Bibliographie

Blais, & al. (2013) ; Pour une philosophie de l'éducation, philosophie face au combat pour l'idéal d'une éducation démocratique, ISBN : 978-2-818-50334-8 : Ed. Bayard.

Bourguignon F. (2006) « Stabilité, sécurité et développement : une introduction »| Revue d'économie du développement, « 2006/4 Vol. 14 », pp. 5-19, ISSN 1245-4060.

Diawara D. & Traore M. (2023), « Enseignement supérieur et la formation du capital humain au Mali », Revue Internationale du chercheur « Volume 4 : Numéro 1 » pp : 286 – 309.

De Koninck T. (2010), Philosophie de l'éducation pour l'avenir. Québec : Marquis.

Hobbes T. (1982), Le Citoyen ou les fondements de la politique, Paris : GF Flammarion.

Hobbes T. (1990), Léviathan, introduction, Paris : Sirey.

Kabou A. (1999), Et si l'Afrique refusait le développement ? France : L'Harmattan.

Machiavel N. (1950), Le prince, Paris : GF Flammarion.

Nietzsche F. (1999) « Aurore » dans Philosophie (L), ouvrage réalisé sous la direction de Laurence Hansen-Love et Florence Khodoss, Paris : Hatier, pp 425-426.

Sen A. (2003), un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté, Paris : Odile Jacop.

Spinoza B. (1978), œuvres complètes, Paris : éditions Gallimard.

Zine-Dine K & El Meziane A. (2022), « Les enjeux contemporains du concept du développement durable», Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 3 : Numéro 12 » pp : 36 – 55.

## Webographie

Dubois J-L. et Mahieu F.-R. (2009) « Sen, liberté et pratiques du développement », Revue Tiers Monde, 2009/2 n° 198, p. 245-261, ISSN 1293-8882.

Kant E. (1886) Traité de pédagogie, traduit par Jules Barni, Paris : Félix Alcan, <https://gallica.bnf.fr> > ark: ( consulté le 28/11/2021).

Locke J (2002), Quelques pensées sur l'éducation.

[sbisrvntweb.uqac.ca/archivage/13866938.pdf](http://sbisrvntweb.uqac.ca/archivage/13866938.pdf). (Consulté le 23/02/2018).

Okopu Aidoo, K. (2011), Au-delà du néolibéralisme : éléments de réflexion pour un développement démocratique, [www.rosalux.sn/wp-content/uploads/2011/01/Au-dela-du-neoliberalisme.pdf](http://www.rosalux.sn/wp-content/uploads/2011/01/Au-dela-du-neoliberalisme.pdf). (Consulté le 13/06/2018).

Poame, L. M. (2003), Philosophie et politique de développement, [greenstonelecomes.org/collect/revu/index/assoc/...dir/B-005-1-2-158pdf](http://greenstonelecomes.org/collect/revu/index/assoc/...dir/B-005-1-2-158pdf). (Consulté le 11/06/2018).

Vernières M. (2008), Le développement « humain » : un mot lourd de sens éthique et politique », Colloque « les mots du développement,

[https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/.../Developpement\\_humain\\_Vernieres.doc](https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/.../Developpement_humain_Vernieres.doc).

(Consulté, 17/06/2019).